



Chères Julirosiennes,
Chers Julirosiens,

Les élections municipales du 23 mars 2014 ont donné une grande légitimité à

la liste de gauche « Maîtrisons ensemble l'avenir : on continue ! » que j'avais le grand honneur de conduire aux côtés de mon ami Éric Plantier.

Je remercie tous les Julirosiens qui m'ont fait une nouvelle fois confiance, à l'issue de six années d'un travail intense au service de tous les habitants de notre beau village.

Élu maire le dimanche 30 mars pour un deuxième mandat à la tête d'une équipe expérimentée, professionnelle et dont le dynamisme reflète une moyenne d'âge jeune et enthousiaste, je continuerai avec la même disponibilité à assurer cette fonction qui réclame exigence et altruisme.

Je le ferai en étant le maire de tous, sans ressenti d'aucune sorte et sans esprit partisan.

Après le temps de l'élection, voici venu le temps de l'apaisement. Je salue ici tous les nouveaux élus et parmi eux les cinq élus de l'opposition qui, à la faveur du scrutin de liste à la proportionnelle siègent désormais au conseil municipal. Je les invite à s'intéresser à nos projets, à participer d'une manière constructive. L'avenir dira si ces vœux que je formule seront respectés.

Chers Julirosiennes, chers Julirosiens, la vie communale à travers cet ÉCHO reflète bien la densité de l'actualité locale avec le vote du budget, l'élection de nos délégués au conseil communautaire et dans les différents syndicats. Sans oublier un rapide retour en arrière qui s'imposait car, par souci de neutralité, nous n'avons pas souhaité assurer la parution de l'ÉCHO de février.

Alors bonne lecture à tous.

Serge BORD, Maire

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014 à Saint Julien Les Rosiers

Lors des élections municipales du 23 mars dernier, le taux de participation à St Julien les Rosiers s'est élevé à 76.83 %. 2 listes étaient en présence :

- La liste « Maîtrisons ensemble l'avenir : on continue ! » menée par Serge Bord a été élue à la majorité avec 56.40 % des suffrages.
- La liste « Pour un choix nouveau et citoyen » menée par Lorraine Jullian-Sicard a remporté 43.60 % des suffrages.

Le Conseil Municipal se composera comme suit :

18 sièges pour la liste « Maîtrisons ensemble l'avenir : on continue ! »,
5 sièges pour la liste « Pour un choix nouveau et citoyen ».

Le premier Conseil Municipal a eu lieu le dimanche 30 mars 2014 à Saint Julien les Rosiers.

Une population nombreuse s'était déplacée pour assister à cette réunion solennelle qui a vu l'élection à bulletins secrets de Monsieur le Maire Serge Bord par 18 voix et 5 bulletins blancs.

Les adjoints ont également été élus au sein de la liste « Maîtrisons ensemble l'avenir : on continue ! » : Éric Plantier, Nathalie Ardouin, Henri Lazarewicz, Dominique Grandgirard, Olivier Poudevigne et Angélique Peiretti Garnier. Bernard Martin et Patrick Higon ont été nommés délégués sur cette même liste afin de compléter l'équipe.

Les élus de la liste adverse, au nombre de cinq, ont siégé et participé au premier conseil municipal de ce mandat.

Monsieur le Maire dans son discours a tenu à remercier la population qui l'a soutenu durant cette campagne, à féliciter son équipe sur laquelle il sait pouvoir s'appuyer dans sa démarche pour le bien être des Julirosiens et à préciser qu'il serait le Maire de toutes



les Julirosiennes et tous les Julirosiens.

Il a insisté sur des enjeux importants du prochain mandat : le maintien de Saint Julien les Rosiers au sein de *Vivre en Cévennes*, la défense des services publics, la vigilance quant au rôle de l'État dans ses fonctions régaliennes et le maintien du caractère de village de notre commune.

Enfin il a exprimé une pensée chaleureuse envers sa famille qui l'accompagne au quotidien dans sa vie publique : son épouse, ses enfants, et ses parents dont la maman est décédée récemment.

Il a ensuite invité les élus et la population présente à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié à l'espace Nelson Mandela, offert par la liste « Maîtrisons ensemble l'avenir : on continue ! »

Lors du Conseil Municipal du 30 mars 2014, le Maire et les adjoints ont été élus et les délégués nommés par Monsieur le Maire.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Bord	Serge
1 ^{er} Adjoint	Plantier	Éric
2 ^e Adjointe	Ardouin	Nathalie
3 ^e Adjoint	Lazarewicz	Henri
4 ^e Adjointe	Grandgirard	Dominique
5 ^e Adjoint	Poudevigne	Olivier
6 ^e Adjointe	Peiretti Garnier	Angélique
Délégué	Martin	Bernard
Délégué	Higon	Patrick
Conseillère	Quenet	Marie-Claire
Conseillère	Glas	Delphine
Conseiller	Isoardi	Gilbert
Conseillère	Georges	Abiba
Conseillère	Dambreville	Julie
Conseiller	Cruvellier	Michel
Conseillère	Prost	Virginie
Conseiller	Valy	Boris
Conseillère	Rimboux	Christel
Conseillère	Jullian Sicard	Lorraine
Conseiller	Basset	Alain
Conseiller	Schweitzer	Jacques
Conseillère	Bonnet Pontier	Cécile
Conseillère	Soubeyrou	Angélique

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire
les jeudis après-midi et vendredis matin sur rendez-vous
Monsieur Plantier
sur rendez-vous
Madame Ardouin
sur rendez-vous
Monsieur Lazarewicz
le vendredi après-midi sur rendez-vous
Madame Grandgirard
sur rendez-vous
Monsieur Poudevigne
le vendredi après-midi sur rendez-vous
Madame Peiretti Garnier
le vendredi après-midi sur rendez-vous
Monsieur Martin
sur rendez-vous
Monsieur Higon
le lundi matin sur rendez-vous

DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ils sont au nombre de 28 dont 7 représentants de St Julien les Rosiers élus au scrutin de liste lors des dernières élections municipales du 23 mars dernier.
Les élus à la communauté sont :
Serge Bord, Éric Plantier, Nathalie Ardouin, Angélique Peiretti-Garnier, Bernard Martin, Marie-Claire Quenet, Lorraine Jullian-Sicard.
Répartition des élus par commune à Vivre en Cévennes :
Rousson : 9
St Julien les Rosiers : 7
Les Mages : 4
St Florent-sur-Auzonnet : 2
Le Martinet : 2
St Jean-de-Valérisclé : 2
St Julien de Cassagnas : 2
(voir p.14)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles ont lieu le dimanche 25 mai.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



S O M M A I R E	
Édito	p. 1
Élections municipales et européennes 2014	p. 1/2
Vie communale, sportive et associative.....	p. 3
Budget 2014.....	p. 4/5
Bâtiments communaux.....	p. 6
Travaux	p. 7
CCAS	p. 8/9
Personnel, emploi - Urbanisme.....	p. 10
Culture	p. 11-13
C.C. Vivre en Cévennes.....	p. 14/15
Délibés	p. 15
Etat civil 2013 - Journée citoyenne.....	p. 16

Vie communale



adjointe sport vie associative



Angélique Peiretti Garnier

Les vœux du maire

La cérémonie des vœux du Maire s’est déroulée le 18 janvier à l’Espace Nelson Mandela.



Devant un public venu nombreux, Serge Bord a prononcé un discours reprenant le déroulement des événements et des choix de l’année 2013 : projets aboutis, projets en cours, enjeux pour la commune, puis a eu lieu la présentation vidéo des réalisations de l’année.

Les médailles d’honneur du village ont été remises à nos doyens : Victoria Grunstein et Bernard Roussel, à Monsieur le

curé Guy Vésinet qui vient de partir à la retraite, à Abdelkader Sefssafi, chirurgien et à Yvette Poudevigne (qui n’était pas présente mais dont les filles ont reçu la médaille pour elle).

Puis Elisabeth Abessolo a magnifiquement chanté à capella deux chants d’Afrique du Sud en hommage à Nelson Mandela. La soirée s’est terminée autour du verre de l’amitié.

Création d’un comité des fêtes

Impulsé par de jeunes parents désireux de s’impliquer un peu plus dans la vie de leur village, un Comité des Fêtes est en cours de constitution sur notre commune. Une première réunion à laquelle participait une trentaine de personnes a permis de tracer les contours de ce projet associatif en partie tourné vers les enfants avec des propositions d’activités ludiques et festives (carnaval, corso fleuri, feu de la Saint Jean, ...).

Il s’agira bien entendu pour les protagonistes

concernés de travailler en complémentarité avec les associations déjà existantes (Office Municipal de la Culture, Parents d’élèves, Centre Social, ...) qui déploient tout au long de l’année des animations culturelles, sportives et de loisirs.

La prochaine étape est le dépôt des statuts associatifs en sous-préfecture, en souhaitant que cette initiative recueille un large assentiment chez les Julirosiens.

Contact : Mourad Saadi, Fabien Testud, David Garcia, Jérôme Baldit

Animation printanière

Le lundi de Pâques a été très animé dans notre village. En effet, le « Vélo sprint du Grand Alès » a pour la 3^{ème} année consécutive organisé une course cycliste.

Le matin, ce fut le départ de 4 courses : sprint sur 400 m, 2,7 km, 8,1 km puis 27 km. Les enfants de Saint Julien les Rosiers ont pu participer aux 3 premières courses et ont du faire preuve de combativité et de courage pour défier la concurrence.

L’après-midi, plus d’une centaine de cyclistes venant de diverses régions ont parcouru 45 km en passant par l’arc de Vérau, Caussonille, puis par le village (10 tours de 4,5 km).

Vers 17h, chaque participant fut enfin



récompensé : Marc Benoit, président du Vélo Sprint du Grand Alès et Angélique Peiretti-Garnier, adjointe au sports procédèrent à la remise des prix.

Les participants, les spectateurs ainsi que les organisateurs conclurent la journée en se donnant rendez-vous l’année prochaine.

BUDGET 2014

Contexte général

Dans un souci de démocratie, nous n'avions pas souhaité, en raison des échéances municipales, engager la collectivité prématurément, et nous avons donc choisi de reporter le vote du Budget après les élections. Nous avons seulement validé les comptes administratifs 2013 lors du Conseil Municipal de mars 2013. Le vote du Budget 2014 s'est donc effectué le 10 avril en présence de l'opposition municipale.

Comme nous le redoutions compte tenu des annonces gouvernementales, notre principale dotation, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) stagne (356 880 € soit 85,00 € de plus que l'année dernière !!!). Il convient d'ailleurs de souligner que c'est le dynamisme et l'attrait de notre commune avec l'accueil de nouveaux arrivants qui nous permet d'éviter une baisse globale de cette dotation comme c'est le cas à Rousson par exemple (-11 000,00 €) et à Bessèges (-30 000,00 €). Là encore les choix gouvernementaux se tournent vers l'étranglement des collectivités, principaux acheteurs publics et générateurs de croissance, au lieu de s'attaquer

(comme annoncé dans la campagne présidentielle !!!) aux vrais responsables : à titre comparatif on demande 50 milliards d'économie (dont 11 pour les collectivités) aux services publics soit sensiblement l'équivalent des intérêts de la dette française en 2013 quand les 4 plus grandes banques françaises ont effectué un bénéfice net de plus de 15 milliards, et les banques américaines de plus de 150 milliards. Au fait, à qui paye-t-on les intérêts de notre dette ? Dans ce contexte, même si 2014 est une année de transition, nous allons néanmoins poursuivre nos investissements en particulier dans le domaine de l'assainissement, de la sécurité et du logement.

Les grandes lignes du Budget 2014 qui a été voté à l'unanimité seront :

Budget général

Le budget général s'équilibre à 1 321 607 € en section fonctionnement et à 685 342 € en section investissement.

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous veillons, comme nous le faisons maintenant depuis plusieurs années, à les maintenir sensiblement au même niveau (charges courantes de fonctionnement, annuité d'emprunt, etc...) afin de ne pas augmenter notre besoin de fiscalité et en même temps de nous permettre de continuer à investir.

Concernant les investissements et en fonction des subventions obtenues (Conseil général) et attendues (Etat), les principaux projets pour 2014 seront :

- **Restes à réaliser 2013**
 - Ecole maternelle pour69 268 €
 - Piscine91 000 €
 - Climatisation à la salle polyvalente15 000 €
- **Acquisition** d'un terrain aux Agonèdes pour40 000 €
- **Création** d'un trottoir et mise en sécurité de l'Arrêt de car sur le CD 904 pour65 000 €
- **Projet** de rénovation des anciennes écoles du Village en partenariat avec un organisme de formation pour14 000 €

Assainissement

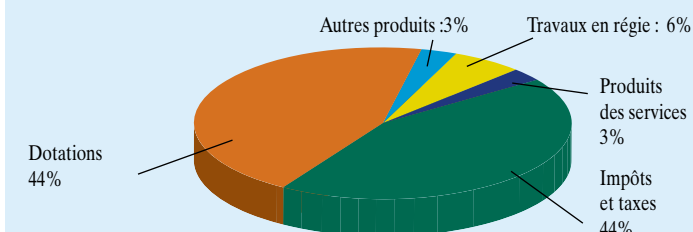
- **Extension** de réseau Chemin de Granaudy
- **Début des travaux** d'assainissement au Mas Dieu en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Grand Combien
- **Poursuite des travaux** de réhabilitation suite au diagnostic

Eau potable

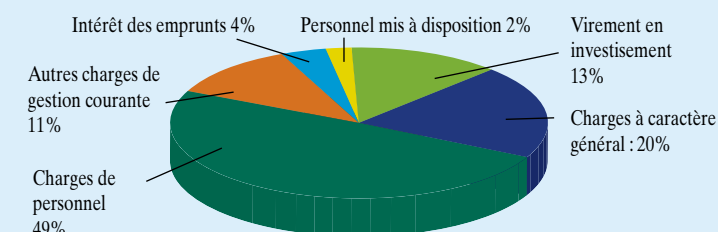
- **Sécurisation** de la distribution à Arbousse avec le remplacement des pompes du surpresseur de Cercafiot.

LES GRANDS POSTES DU BUDGET GÉNÉRAL 2014

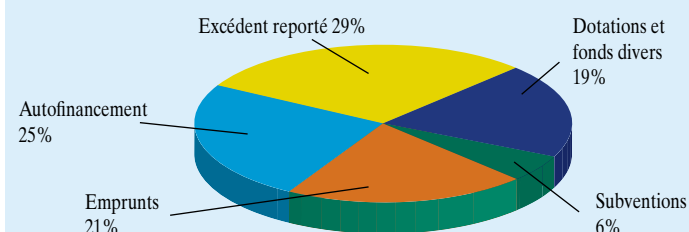
RECETTES FONCTIONNEMENT



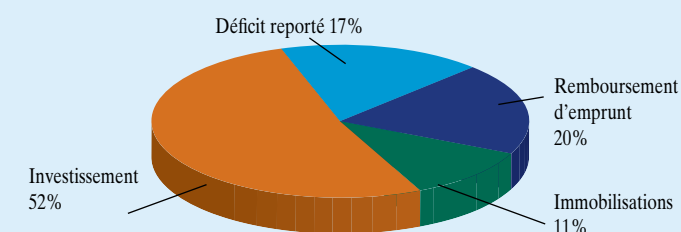
DÉPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



DÉPENSES INVESTISSEMENT



BUDGET EAU

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 55 095 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 39 660 €

Principaux travaux pour 2014 et chiffres clés du budget :

- Remplacement des pompes de surpression au château d'eau de Cercafiot 10 000 €
- Reversement au syndicat de notre participation aux différents travaux 12 526 €
- Amortissement des travaux 12 152 €

Une consommation d'eau stable pour la troisième année consécutive malgré l'augmentation de population sur notre commune : un effort d'économie à poursuivre tant la ressource est précieuse !

- 2004 149 000 m³
- 2008 152 700 m³
- 2010 150 000 m³
- 2011 148 300 m³
- 2012 148 177 m³
- 2013 148 176 m³

TAUX DES 3 TAXES

Les taux des taxes communales restent inchangés pour 2014 :

- Taxe d'habitation : 6.22 %
- Taxe foncière : 7.09 %
- Foncier non bâti : 29.78 %

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement, partie fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 361 373 €.

Le budget assainissement, partie investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 369 958 €.

Parmi les travaux les plus importants pour 2014, signalons :

- les travaux de réhabilitation divers suite au diagnostic29 327 €
- la création du réseau du Mas Dieu128 000 €
- l'extension du réseau du chemin de Granaudy135 000 €





Patrick Higon

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

La mairie procède actuellement aux inscriptions en école maternelle pour la rentrée de septembre 2014. **Sont concernés les enfants nés en 2011 qui effectueront leur première rentrée scolaire.** Les parents sont priés de se présenter au plus tôt en mairie pour compléter le dossier d'inscription, munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. **Par ailleurs, afin de procéder aux prévisions d'effectifs des élèves, la mairie recense également les enfants nés durant le 1^{er} trimestre 2012.** Les parents sont invités à se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.



Inauguration de l'extension de l'école Émile Bedos

Ce samedi 15 février à 11h a eu lieu l'inauguration de la classe et du préau de notre école maternelle.

Malgré une météo pluvieuse, les invités étaient venus nombreux : Christine Coutaud, directrice de l'école, les enseignants, des représentants de l'association des parents d'élèves, des représentants du milieu associatif, des Atsem, une partie de l'équipe technique, des parents, des élus.

Jacky Valy, Conseiller Général, Georges Bonnefous, maire honoraire, ainsi que la représentante de Madame Bompard, inspectrice d'académie étaient également présents.

Serge Bord, le Maire après avoir coupé le ruban avec Jacky Valy, Christine Coutaud et Patrick Higon, adjoint aux écoles, a tenu à remercier les entreprises qui se sont investies dans cette réalisation : l'architecte Michel Mercier, mais aussi l'entreprise Mendez, la menuiserie Cellier et tous les artisans impliqués. Il a aussi remercié la famille Giniac qui a mis à disposition une partie de son terrain pour faciliter les travaux. Il a précisé que sans l'aide financière du Conseil Général qui a participé à hauteur de 25 % (sur une enveloppe globale de 240 000 €), de tels travaux ne seraient pas réalisables, il a rappelé que les infrastructures étaient indispensables au développement de notre village et qu'elles faisaient partie des priorités de la municipalité particulièrement en direction des enfants.

Jacky Valy a rappelé à son tour l'historique



de cette école dont le projet a été porté par les différentes équipes municipales qui se sont succédées pour répondre au fil du temps aux besoins d'une population grandissante et d'effectifs en constante hausse. De nouveaux locaux pour accueillir encore mieux nos enfants : c'était l'enjeu de cette rénovation qui a inscrit une cinquième classe, une nouvelle tisanerie et un préau dans le bâtiment principal. Ainsi toutes les classes sont maintenant réunies dans le même lieu, permettant aux enseignantes de travailler plus facilement ensemble, dans un espace plus cohérent, de nature à participer à une meilleure prise en charge pédagogique des enfants.

Comme l'a dit Madame Coutaud : « *c'est une des plus belles écoles du Gard* ». Quand à l'Algeco qui servait de classe dans la cour du bas, il a été transformé en salle de garderie. Après avoir visité les nouveaux locaux avec les enseignants, l'assemblée s'est réunie à la salle polyvalente pour partager un buffet offert par la municipalité.

Réaménagement et embellissement autour de la mairie

Suite à la réalisation du mur en pierres sèches par l'association d'insertion « FAIRE », **une rambarde en aluminium brossé a été installée pour garantir la sécurité de tous** lors de l'accès à la salle des mariages. Ce parcours emprunté par les jeunes mariés et leurs invités a également été rénové par la pose de pavés d'aspect rustique.

Dans la même veine, **nous avons refait le pavage des abords du local technique** situé à côté du portail jaune des jardins de la mairie, ainsi que l'accès devant l'entrée principale qui conduit au chemin qui longe le stade. Par ailleurs, nous avons supprimé l'escalier devenu inutile qui permettait pré-



cédemment d'accéder directement au portail principal de l'école élémentaire.

De nouveaux végétaux sont venus agrémenter les jardins de la mairie de façon à embellir les abords de l'école Pierre Perret et à parachever les travaux de printemps.

adjoint voirie & assainissement



Olivier Poudevigne

Un point sur les travaux de la place ...



Les réseaux sont maintenant terminés (pluvial, eau potable, éclairage public, arrosage depuis la réserve d'eau non potable ...) et les bordures commencent à dessiner les futurs espaces de l'aménagement. Le parking est désormais bien identifiable, les trottoirs le long du stade sont repris afin d'être mis aux normes. Les espaces verts sont également repris ou créés afin d'avoir un ensemble agréable et fonctionnel. **Une étape importante va maintenant pouvoir démarrer.**

En effet, les entreprises vont désormais s'attacher à mettre en œuvre les 1050 m² de béton imprimé qui prennent place sur le parvis du complexe ainsi que sur l'esplanade piétonnière et qui le reliera aux autres bâtiments communaux (mairie, écoles, stade ...). Cette intervention demande un

savoir faire particulier mais également du temps ! En effet les entreprises devraient en moyenne réaliser 50 m²/jour. Plus qu'une simple dalle, le béton imprimé a la même durabilité dans le temps et la même solidité mais un décor permet en plus de l'intégrer architecturalement dans l'aménagement afin d'en faire un élément essentiel de l'espace. Cette opération s'étalera donc sur un mois environ. Les finitions devraient alors se faire sur les quinze derniers jours de juin. **Encore un peu de patience donc et chacun pourra profiter pleinement de ce bel ensemble qui sera désormais « notre place de village » !**

Le projet de fontaine (sur l'esplanade piétonnière) prend quant à lui forme mais nous y reviendrons prochainement. Cette ouvrage permettra de donner toute sa dimension à cette place qui deviendra rapidement, nous l'espérons un lieu de vie, de rencontre et de partage.

Rendez vous donc très prochainement pour couper le ruban d'inauguration de cette belle réalisation, partenariat réussi entre la communauté de communes Vivre en Cévennes et la commune, subventionné par le Conseil Général du Gard et la Région Languedoc Roussillon.

Parking école maternelle et déplacement PAV



→ Les parents d'élèves (école maternelle comme école élémentaire) sont fortement invités à se garer sur le parking de l'école maternelle durant la durée des travaux (et même au-delà) car sa capacité d'accueil permet de répondre en grande partie aux besoins de stationnement.

→ Le Point d'Apport Volontaire initialement placé sur le parking de l'espace Nelson Mandela a été déplacé et installé sur celui de l'école maternelle. Il est par conséquent très facilement accessible.





Bernard
Martin

MEMBRES DU CCAS

Serge Bord, président
Bernard Martin, vice-président

Angélique Peiretti-Garnier
Gilbert Isoardi
Marie-Claire Quenet
Angélique Soubeyrou
Pierre Pic
Philippe Taradel
Bernadette Hugon
Josette Jullien
Une personne représentant
Présence 30

Le secrétariat est assuré par
Roselyne Fernandez en mairie
04 66 86 00 59

ALÈS SERVICE AUX PERSONNES

L'association ASP vient de s'installer à Saint Julien les Rosiers, au 1089, avenue des Rosiers.

L'objectif principal de cette association est de permettre aux personnes âgées et/ou en situation de handicap ou de maladie (Alzheimer, Parkinson, cancer, ...) de vivre chez elles le plus longtemps possible.

Contact : Madame JOVELLAR, présidente, Madame PUECH, cadre de secteur, Madame NAREDO, directrice.

Courriel : alesservicesauxpersonnes@orange.fr

Le rôle du CCAS

Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sera désormais constitué de 11 personnes : 6 élus dont Monsieur le Maire qui est président de droit, 4 personnes choisies au sein de la population julirosienne et 1 personne venant d'une association d'aide aux personnes. Ce dispositif nous permet d'avoir un avis extérieur sur les aides que nous dispensons.



Le rôle du CCAS s'est intensifié ces dernières années, car nous le savons, nos populations se paupérissent et beaucoup de familles julirosiennes connaissent des difficultés à la fois financières et morales. Les étudiants, les chômeurs, les familles peuvent prétendre selon certains critères de revenus à des aides concernant la cantine, les voyages scolaires, le centre de loisirs, les aides de Noël, les passeports vacances, etc...

Un partenariat important s'est développé avec Le Secours Populaire Français et les Restos du Cœur de Salindres afin d'apporter une aide ponctuelle en cas de grande nécessité.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la secrétaire du CCAS en mairie qui pourra vous donner tous les renseignements.

Nous pensons également à nos anciens !

Poursuite de notre relation avec Présence 30 et signature d'une convention concernant la pose et le suivi technique de télé-alarmes.

Organisation de la semaine bleue au mois d'octobre qui offre des activités culturelles et récréatives aux seniors et leur permet de passer une semaine dans la bonne humeur avec à certains moments les plus jeunes ; **prévention des accidents** en période de canicule ou de grand froid grâce à l'intervention de notre policier municipal auprès de nos aînés les plus vulnérables ; **partage du repas de fin d'année**, moment convivial qui réunit 200 personnes, permet de rompre l'isolement en ces périodes festives et de passer une agréable journée.

Par ailleurs et pour prendre en compte les difficultés des seniors, nous réfléchissons actuellement à plusieurs pistes concernant la mobilité, afin d'améliorer les déplacements des populations vieillissantes ne possédant pas de moyen de transport.

Petit rappel important

La commune est dotée d'un club accueillant les aînés, le « Club de l'amitié » qui se réunit tous les jeudis après-midi dans la salle polyvalente et qui serait ravi de vous compter parmi ses adhérents.

Contacter M^{me} Bonrepaux, la présidente du club au 04 66 55 81 19

Repas des anciens



Quand le jour s'est levé sur St Julien ce jour là, la température était bien basse, négative même et pourtant des onze heures trente les premiers étaient là, à la porte de l'espace Nelson Mandela. C'est que ce dimanche huit décembre, on ne voulait pas être en retard, toutes celles et tous ceux de notre âge et même des plus âgés, étions invités par nos élus de la commune. Il y avait même des nouveaux, des plus jeunes que nous, « des bleus » qui venaient pour la première fois. Et ça fait toujours drôle la première fois, n'est ce pas ?

Mais nous on est content de les voir arriver, même si ça veut dire que la roue tourne et les années avec. Monsieur Le Maire nous a accueillis avec un beau discours et bien sûr, vu le lieu où nous étions et la personnalité de Monsieur Nelson Mandela, nous avons eu une pensée pour lui et son combat pour un monde de paix, de fraternité et de justice.

Il venait de mourir trois jours plus tôt. Nous avons écouté la chanson de Bernard Lavilliers qui lui rendait un bel hommage. Nous n'avons pas oublié celles et ceux, plus proches de nous, qui nous ont quitté durant cette année et ceux qui ne pouvaient pas être avec nous pour des raisons de maladie. La roue tourne, comme on dit ! Mais après, je ne vous raconte pas ! Si ? Bon allez d'accord, je vous raconte un peu. Il faut dire que le CCAS n'avait pas fait*

les choses à moitié. C'est l'équipe de Fabaron, le traiteur, qui était à l'œuvre pour le repas et le service. Et rien que ça déjà, c'est un beau cadeau, tellement tout se passe si bien et le repas est de qualité.

En même temps sur la scène un super orchestre était en charge de l'animation musicale. A mon époque, on l'aurait appelé Grand Orchestre.

Quelle ambiance et quelles prouesses ; imaginez des pro de la zigue qui sont obligés de s'adapter à des chanteurs du dimanche. Oui, y en a des pas trop mauvais, mais pour d'autres...

Parce que, je ne vous ai pas dit, ils prenaient le micro et ceux ou celles qui voulaient, pouvaient monter sur scène pour en chanter une petite comme à la télé.

Serge le maire, Jacky le Conseiller Général et d'autres élus y sont allés !

Certains de nos anciens aussi faisant preuve d'une belle mémoire. Que je sais pas comme ils font. Comme Georges Blanc et la chèvre de Monsieur Seguin ou Audrey et Francis dont les voix nous ont impressionnés. Incroyable !

Ah moi j'aurais eu honte, d'ailleurs j'ai même pas essayé.

Des fois, je les plains les musiciens. Heureusement, on n'est pas tous des chanteurs, parce que, imaginez, plus de deux cent vingt, on restait jusqu'au lendemain.

On a quand même eu le temps de danser

sur des airs d'accordéon et on a eu une visite surprise ; Johnny. Ah que même il est monté sur scène ! Et oui, il y a droit lui aussi ! Ah que la roue tourne toujours !

Nous avons aussi fêté nos plus anciens ; notre doyenne Madame Victoria Grunstein et notre doyen Monsieur Bernard Roussel. Sûr que l'on peut les féliciter et profiter de la richesse de toutes leurs expériences.

Moi, je sais pas si j'y arriverais ; mais j'aimerais bien qu'on me fête aussi quand ça sera mon tour, pardi ! Je suis pas pressé, la roue tourne je vous dis.

Bon je vais arrêter, mais je veux vous dire que je n'ai entendu que des compliments que je partage et que nous sommes d'accord pour nous retrouver l'année prochaine, si la roue ne tourne pas trop vite. Je ne peux pas terminer sans dire un grand merci à Monsieur Bord le maire, à Bernard Martin le président du CCAS et à tous nos élus de nous avoir réunis pour cette belle journée. De grands mercis aussi à l'équipe du traiteur Fabaron et aux musiciens du groupe Nuance.

Merci surtout à vous tous d'être venus pour contribuer à la fête. Et oui, sinon j'étais tout seul !

A l'année prochaine !!!

Le Papé de la Carrière

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



Dominique
Grandgirard



Henri
Lazarewicz

Emplois saisonniers

Cette année encore, nous confirmons notre choix de donner l'opportunité à des jeunes de notre commune d'accéder à un emploi saisonnier.

Au nombre de 8, ils se dérouleront de mi-mai à fin août pour une durée de 3 semaines chacun. Ces emplois permettent le plus souvent à des jeunes d'accéder à un premier emploi, de se confronter au monde du travail et d'avoir ainsi un apport financier pour leur année scolaire future. L'objectif de la municipalité au travers de cette action est de soutenir notre jeunesse aussi bien dans son parcours scolaire et/ou professionnel que financièrement.

■ Gérance au Carabiol

Monsieur Hernandez n'ayant pas souhaité renouveler son contrat de gérance au Carabiol, la municipalité a lancé un appel à candidature et reçu 4 demandes. Prochaine étape le 6 mai ou les personnes sélectionnées viendront présenter leur projet à la commission qui proposera ensuite la personne de son choix au Conseil Municipal.

Déclarations obligatoires

PISCINES : déclaration préalable ou permis de construire ?

Piscine fixe, hors sol, semi-enterrée ou enterrée

- Bassin de plus de 10 m² et moins de 100 m² : **déclaration préalable**
- Bassin de plus de 100 m² : **permis de construire**

Piscine régulièrement installée et désinstallée (piscine gonflable)

- Bassin de plus de 10 m² et durée d'installation supérieure à 3 mois : **déclaration préalable**
- Bassin de plus de 10 m² et durée d'installation inférieure à 3 mois : **aucune déclaration**

Piscine couverte par un châssis rétractable/modulable ou par un châssis fixe

- Abri de moins de 1.80 m de hauteur et bassin inférieur à 10 m² : **aucune formalité**
- Abri de moins de 1.80 m de hauteur et bassin supérieur à 10 m² : **déclaration préalable**
- Abri de plus de 1.80 m de hauteur : **permis de construire** (quelle que soit la superficie du bassin)
- Bassin de + de 100 m² : **permis de construire** (quelle que soit la hauteur de l'abri)

Brèves ...

■ OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés peuvent être déposés en mairie auprès du secrétariat ou de Loïc, notre policier municipal. Ils seront conservés pendant un certain temps puis mis au rebut.



La campagne d'été des Restos du Coeur de Salindres a démarré depuis début avril et se poursuivra jusqu'à fin octobre à raison d'une distribution toutes les semaines le vendredi de 9h à 11h30. Selon leurs ressources, les personnes ou familles inscrites bénéficieront d'une distribution alimentaire hebdomadaire ou deux fois par mois. Les documents nécessaires à l'inscription sont les mêmes que pour la campagne d'hiver.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour plus de renseignements.
Roselyne Fernandez : 04 66 86 00 59

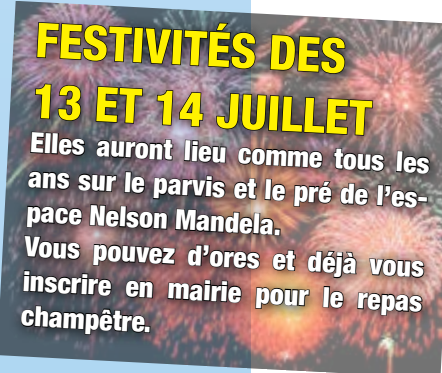
■ NOUVEAUX SERVICES À ST JULIEN



Nathalie
Ardouin

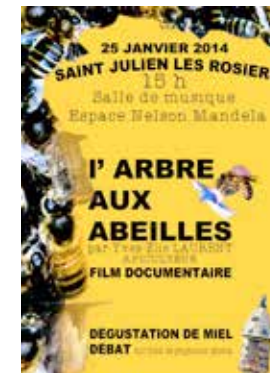


Comme chaque année, Le Kiosque, l'Office Municipal de la Culture et la municipalité vous attendent pour partager ce moment et abandonner nos pensées à ces notes de musique qui accueillent l'été.
Et si vous souhaitez nous faire profiter de votre talent : chanter ou jouer, seul ou en groupe, inscrivez vous auprès Jean-Yves au Kiosque, 04 66 86 52 06.
Buvette et petite restauration sur place.



Bouillon de culture !!!

L'Office Municipal de la Culture nous a régales depuis le début de l'année 2014 d'une programmation diversifiée qui a conquis un public nombreux et attentif à chaque manifestation.



Ce fut en janvier la soirée cabaret avec **Oskar et Viktor** qui nous ont tant fait rire avec leur interprétation décalée du répertoire de la chanson française, puis en février une pièce de théâtre en partenariat avec le Cratère, « **le Cabaret de la grande guerre** », une conférence sur le patrimoine cévenol avec l'intervention de Yves-Elie Laurent, Président de l'association « **L'arbre aux abeilles** » accompagnée d'une exposition sur le même thème à la médiathèque, **FORTUN'ART** qui a ouvert ses portes du 21 au 23 mars dernier proposant en plus de l'exposition toujours aussi

riche de talents, un atelier **GRAFF** avec le Kiosque, une conférence avec Claire-Lise Creissen, une paëlla avec l'APE, soit un week-end très complet ... Et voilà que cela continue avec en premier lieu les **séances de cinéma mensuelles** qui recommencent le vendredi soir avec une projection à 18h pour les plus jeunes et une à 21h pour un public adulte ; puis le 21 juin la **Fête de la musique** en partenariat avec le Centre Social ; puis les **animations des 13 et 14 juillet** avec le repas champêtre ; puis etc ... Alors n'hésitez plus à venir partager avec nous ces instants d'émotions.

L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

L'Office municipal de la culture est né de la volonté des élus de faire participer tous les Julirosiens à l'organisation de la vie culturelle du village.

C'est pourquoi cette association composée d'élus et de bénévoles tous motivés par l'envie de proposer des activités et des animations culturelles, travaille en étroite collaboration avec la mairie et applique la politique culturelle de la municipalité : offrir une programmation variée, de qualité, le plus souvent gratuite, ouverte à tous.

Tous les curieux peuvent ainsi prendre part à nos rendez-vous annuels : Fortun'art en mars, le méchoui du 14 juillet, la soirée cirque en partenariat avec le Cratère au mois de septembre, le festival Mets l'son Mandela en octobre et le marché de Noël le dernier week-end du mois de novembre remportent tous les ans un vif succès (liste non exhaustive).
Lors de ces événements importants,

nous travaillons aussi avec d'autres associations comme : l'APE, le Kiosque, Pinceaux et Porcelaine... qui proposent buvette, restauration, animations, ateliers...
Nous proposons aussi d'offrir des spectacles (souvent avec la participation du Cratère), **des séances de cinéma** (et parfois des « ciné-tapas » à thème), **des animations pendant les journées du patrimoine, des soirées cabaret, des conférences...**

C'est ainsi que tous les publics, de toutes les générations peuvent se retrouver lors d'un événement culturel, festif et convivial à un moment de l'année, selon le goût et l'humeur du moment et de chacun. Nous espérons vous y retrouver très prochainement...

Pour le bien-être des abeilles et des populations



Yves-Elie Laurent, le président de l'association "L'Arbre aux Abeilles" est venu animer, le samedi 25 janvier à 15h à l'espace Nelson Mandela, une conférence débat sur la sauvegarde des abeilles noires des Cévennes et la réhabilitation des ruches-troncs.

À l'aide d'un film documentaire et de projections photos, l'apiculteur, auteur et cinéaste spécialisé dans le film documentaire scientifique sur les invertébrés, a développé à la fois les spécificités cévenoles et expliqué le phénomène de la disparition des abeilles, (et avec elles de nos civilisations !).

"Je m'efforce à chacune de mes interventions de faire le lien entre tradition et avenir" explique Yves-Elie Laurent. "Je parle certes d'une apiculture durable mais surtout de comportements et d'usages qui contribuent à la fois au bien-être de l'abeille, de l'apiculteur mais aussi du public qui déguste le miel".



Plus d'une cinquantaine de personnes ont eu le plaisir de participer à cette conférence. Quant aux enfants, ils ont été pris en charge après le film pour réaliser une « œuvre collective » exposée ensuite dans la médiathèque.

Une initiative de l'Office Municipal de la Culture qui proposait à cette occasion une exposition sur les abeilles ainsi que des livres thématiques en prêt sur le sujet, pour les adultes comme pour les enfants.

D'une année l'autre Fortun'Art tient son rang.

Peintres bien entendu, mais aussi aquarellistes, céramistes, sculpteurs, ferronniers d'art, photographes, mosaïste, graveuse sur verre. N'oublions pas les meubles de carton, la marqueterie, le tournage sur bois, l'encre...



Tous ces artistes ont su faire apprécier leur grand talent avec, cerise sur le gâteau, quelques démonstrations bienvenues qui ont donné du sens à leurs travaux.

Cette grande et belle diversité est la vraie richesse de Fortun'Art.

Notre invité d'honneur **Eliette Tardres, nous a proposé de magnifiques toiles** puisant dans un premier temps son inspiration dans la nature puis s'en éloignant en utilisant de multiples techniques, acrylique, collage papier, un travail magnifique et original.

Claire-Lise Creissen, a donné une conférence sur Camille Claudel.

Claire-Lise Creissen, on ne la présente plus. Depuis les origines du salon, elle anime avec bonheur et grande compétence ce petit plus que sont les « conférences » et qui distingue Fortun'Art. Pour cette sixième édition la salle de musique a fait le plein, signe de l'intérêt que portent les visiteurs à cette particularité juliroisienne.

Le prix «Fortun'Art» 2014 a été dévolu à Dany Beauthéac pour la qualité et la finesse de son travail du fer.

Ses réalisations, d'un réalisme impressionnant, ont emporté l'adhésion du plus grand nombre.

Le prix des « jeunes » est allé à Jean-Claude Laverrière.

Jean-Claude Laverrière a conquis ce public difficile qui ne s'embarrasse pas de préjugés, par une présence sans faille et un intérêt certain pour cette jeune jeunesse. Sa pédagogie bon-enfant a été récompensée par la remise d'un superbe ouvrage sur l'art. Tyché, fille de Zeus et accessoirement déesse de la fortune veille sur notre salon. La preuve ?

Dimanche soir, en donnant le dernier tour de clé sur la session 2014, un magnifique arc en ciel irisait les nues au dessus de l'Espace Nelson Mandela. Comment ne pas y voir un signe ? **Rendez-vous en 2015 avec une équipe inchangée.**

Bilan de la médiathèque à fin 2013

Le bilan 2013 de notre médiathèque est cette année encore très flatteur, puisque nous avons reçu 4108 visiteurs qui sont venus choisir parmi le fond mis à leur disposition de quoi s'évader et passer de bons moments de détente, un livre entre les mains.



CHANTAL NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE



Le choix est vaste puisque nous disposons de 12341 documents en fonds propre sans compter les emprunts que nous faisons régulièrement (environ 3 fois par an) à la DLL (Direction du Livre et de la Lecture au Conseil Général). Cela nous a permis en 2013 d'effectuer plus de 13400 prêts tous documents confondus (livres, CD, DVD) dont 6357 pour le secteur jeunesse, 4359 pour le secteur adulte, 2505 pour les écoles et 197 pour la micro-crèche. **Nos lecteurs ne s'y sont pas trompés puisque nous avons au total 763 inscrits dont 205 enfants (sans compter les écoles) et que ce nombre continue d'augmenter chaque année.**



Alors surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre, Chantal notre bibliothécaire, Maria et tous les bénévoles partageront avec vous ce moment d'échange fort agréable et convivial autour d'un café.

Conseil de lecture

DOCTEUR SLEEP

de Stephen KING



Quand on me parle du film « Shining », le souvenir qui me vient à l'esprit en tout premier lieu, c'est Jack Nicholson et son personnage machiavélique qu'il interprète admirablement.

C'est aussi un grand frisson, cet hôtel pris

par les glaces et les événements « bizarres » qui s'y déroulent et qui nous déroutent.

Mais il ne m'était jamais venu à l'esprit de me demander ce qu'était devenu ce petit garçon aux pouvoirs extralucides qui faisait de si malencontreuses rencontres dans les couloirs de ce fameux hôtel.

Heureusement, Stephen King, s'est posé cette question et nous a concocté un récit surprenant, effrayant mais toujours aussi captivant pour ceux qui aiment ce genre littéraire.

Depuis la dernière page du roman tournée, je frissonne dès que je vois un camping-car, et je regarde avec suspicion ses occupants ...

Véronique Capron

Reprise du cinéma a St Julien Les Rosiers



Nos séances de cinéma en partenariat avec la communauté de communes Vivre en Cévennes et le Conseil Général ont repris depuis le mois d'avril avec une association CINECO, cinéma itinérant en Cévennes, qui nous proposera des projections au format numérique pour les petits et les grands. Elles auront lieu comme précédemment le vendredi soir dans la salle polyvalente.

Ainsi, vous pourrez voir :

- 23 mai à 18 h **Hunger games 2**
à 21 h **Afrik'aioli**
- 20 juin à 18 h **Le vent se lève**
à 21 h **The lunchbox**

D'autres films sont programmés sur le territoire de Vivre en Cévennes (Rousson, les Mages et le Martinet en extérieur durant l'été).

N'hésitez pas à en consulter les programmes sur le site de la communauté <http://www.v-cevennes.com/>



Vivre en Cévennes



Extrait du discours de Ghislain Chassary, nouveau président élu à la Communauté de Communes Vivre en Cévennes lors du conseil de communauté du 9 avril 2014.

Mesdames les Conseillères communautaires,
Messieurs les Conseillers communautaires,

(...) À ce moment, je suis parcouru d'un double sentiment. La joie tout d'abord car c'est une nouvelle étape, une nouvelle aventure que vous voulez bien vivre avec moi. L'enthousiasme ensuite de voir cette Communauté, née en 1999, et qui est, aujourd'hui, un véritable lieu d'élaboration de politiques publiques novatrices au service des Communes du Martinet, de Saint Jean de Valérisclé, de Saint Florent sur Auzonnet, des Mages, de Saint Julien de Cassagnas, de Saint Julien les Rosiers et de Rousson. Merci de tout coeur de cette confiance.

(...) **Nous sommes tous ici, issus des élections municipales des 23 et 30 mars dernier.** (...) Nous devons ensemble respecter le choix des électrices et des électeurs.(...)

Je serai le Président de tous. Nous serons les élus de tous.

(...) Pour le fonctionnement de la communauté, je vous propose de conserver le Bureau Communautaire composé : du Président, des Maires, des Vice-présidents et du Conseiller Délégué. Et de rajouter un Comité des Maires pour débattre de la bonne application de nos politiques sur l'ensemble de nos 7 communes. Enfin, je vous propose de travailler en Grands Pôles d'intervention que nous mettrons en place dans les prochaines semaines.

(...) Les finances et le personnel seront délégués au Bureau. J'ai le désir de rendre nos actions lisibles et proches de nos concitoyens. Nous devons régénérer nos territoires, réanimer les solidarités et susciter les convivialités. Mes chers collègues, replacer l'individu au centre des politiques publiques, ce n'est pas nier l'importance du collectif, c'est au contraire distinguer sans isoler, c'est précisément mêler sans confondre. Je souhaite que la Communauté de Communes puisse s'exprimer d'une seule et même voix.

(...) Concernant le fonctionnement de la Communauté, d'ores et déjà, Christophe Teissier a toute ma confiance, je lui demande, d'assurer le bon fonctionnement de l'administration et d'être force de propositions auprès des élus. Je lui demande de mettre en oeuvre l'application des décisions.

Je souhaite que pour cette année 2014 nous passions au peigne fin nos compétences, que nous mettions en place un projet clair et réalisable. Je sais que je peux compter sur vous, pour que Vivre en Cévennes soit gagnante.

Nous construirons la vie publique de ce territoire à partir des femmes et des hommes qui les composent, à partir de leur histoire, de leur identité et donc de leur avenir. Je vous remercie.

Ghislain Chassary,
Président de la Communauté de communes Vivre en Cévennes.

■ Première réunion du Conseil de Communauté

Le mercredi 9 avril, avait lieu au siège de la communauté de communes Vivre en Cévennes la première réunion du conseil de communauté avec à l'ordre du jour l'élection du président.



Ghislain Chassary, nouveau maire de Rousson présentait sa candidature au suffrage de ses collègues élus au Conseil communautaire.

Quelques instants plus tard, **il était élu avec 24 voix pour 4 abstentions.**

Dans son discours d'intronisation, Ghislain Chassary eut un mot de remerciement pour ses prédécesseurs, Jean-Claude Bertrand (président de 1999 à 2001), Serge Bord (de 2002 à 2008), Jany Sans (de 2008 à 2014) en les remerciant pour le travail effectué.

Il proposait ensuite de fixer à 8 le nombre de vice-présidents et de créer un poste de délégué dont les attributions se répartissent en grands pôles d'intervention qui sont : Economie – Tourisme – Aménagement du territoire et urbanisme – Agenda 21 – Social - Petite enfance et enfance - Jeunesse et sport – Ordures ménagères et tri sélectif – Environnement et culture.

Il insistait ensuite sur la nécessité de replacer l'individu au centre des politiques publiques, une politique qui unit, qui associe et qui rassemble.

Il précisait également que les 8 vice-présidents recevraient délégation pleine et entière pour mener à bien leurs missions tout en ajoutant que les communes et la communauté de communes marcheraient d'un même mouvement.

Pour conclure, il confirma toute sa confiance à Christophe Teissier, secrétaire général des services, à qui il demanda d'assurer le bon fonctionnement de l'administration.



FÉVRIER 2014

Subventions

Une subvention de 260 € (pour l'année 2013) a été octroyée aux associations de la commune qui ont déposé un dossier complet, à savoir :

- A.S.C.L., Société de Chasse la Diane, Tennis Club, Foot Détente, Club de l'Amitié, YOGA, La Map, Pinceaux et Porcelaine, Café des Parents, Anciens Combattants, St Julien en Vadrouille, A.P.E., Boule de l'Amitié .

Ainsi que d'autres aides financières :

- Centre Social Le Kiosque : 2 607,42 € (« Bouge tes vacances », « Mercredis malins »)
- Société de Chasse La Diane : 440 € (aide pour le loyer)
- A.P.E. : 4 582 € (sorties scolaires : 10 € par élève et 46 € pour les CM2)
- O.M.C.:3000€(Fortun'Art, conférences, théâtre,...)
- M.L.L. : 1 425,70 (interventions 2013)

Compte administratif, compte de gestion 2013

Éric Plantier, adjoint aux finances, a présenté les différentes réalisations 2013 retranscrites dans les comptes administratifs, assainissement, eau et général de la commune et qui étaient soumises à l'approbation du conseil municipal. Les comptes qui correspondent en tous points aux comptes de gestion du comptable font ressortir :

- **pour le budget EAU**, un excédent de 31 059,66 €
- **pour le budget ASSAINISSEMENT**, un excédent de 212 426,13 €
- **pour le budget général**, un excédent de 94 227,38 €

Ces excédents permettent de financer une partie des investissements à réaliser pour le budget prochain et à financer les restes à réaliser 2013 comme notamment : l'agrandissement de l'école maternelle, travaux de voirie, extension de l'assainissement au Chemin de Granaudy.

Après s'être fait présenter ces comptes, le conseil municipal les a validés à l'unanimité après délibération.

Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2013

Le Maire a présenté les acquisitions foncières en 2013, à savoir : la voirie du lotissement Les Hauts de Courlas.

Avenant n° 1 – lot n° 3 (cloisons) : travaux d'extension de l'école maternelle

Le conseil municipal a validé l'avenant en plus-value de 825 € pour le lot n° 3 : cloisons (travaux d'extension de l'école maternelle).

AVRIL 2014

Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation

M. le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation.

L'enveloppe globale mensuelle prévue par la loi est égale à 5.398,07 € brut.

M. le Maire propose de fixer les indemnités de fonction comme suit :

- **Indemnité de fonction du Maire :** 1.520,59 €/mois brut (1.346,19 € net)
- **Indemnité de fonction des adjoints (6) :** 484,31 €/mois brut (433,27 € net)
- **Indemnité des conseillers municipaux délégués (2) :** 484,31 €/mois brut (433,27 € net)

Ce qui correspond à une enveloppe mensuelle brute de 5.395,07 € respectant les maxima prévus par la loi. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités de fonction comme proposé ci-dessus.

Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire

M. le Maire expose au conseil municipal les articles du CGCT qui donne la possibilité de déléguer au Maire certaines attributions du conseil municipal en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner délégation au Maire pendant la durée de son mandat, à savoir :

- La préparation, passation, exécution des marchés publics lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- La réalisation des emprunts prévus au budget,
- De passer les contrats d'assurance,
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- De souscrire l'ouverture de crédits de trésorerie,
- De rembourser et réaménager la dette,
- D'estimer en justice,
- De décider de la conclusion et de la révision du louage des choses.

Élection des membres du conseil municipal aux différentes instances auxquelles la commune adhère :

Syndicat de l'AVENE

Délégués du Conseil Municipal élus au syndicat de l'Avène : M. Plantier Éric et M. Bord Serge.

Syndicat Mixte à cadre Départemental d'Électricité du GARD

Délégués du Conseil Municipal élus au SMDE : M. Cruvellier Michel et M. Poudevigne Olivier (titulaires)etM.PlantierEricetM.BordSerge(suppléants).

Commission d'Appel d'Offres

Le conseil municipal a élu 3 représentants titulaires et suppléants à cette commission. Le scrutin étant à la proportionnelle, 2 listes ont été présentées.

Titulaires : M. Poudevigne Olivier, M. Cruvellier Michel, M. Plantier Éric

Suppléants : M^{me} Georges Abiba, M. Higon Patrick, M. Isoardi Gilbert

Centre Social Le Kiosque

Représentante du Conseil municipal élue au conseil d'administration : M^{me} Peiretti Garnier Angélique

Association Solidarité SENEGAL

Représentants du Conseil municipal élus au conseil d'administration : M^{me} Abiba Georges et Christel Rimboux et Mr Gilbert Isoardi

Questions diverses

Subvention 2013 au Karaté Club « GOJU RYU »

Le conseil municipal a décidé, avec 22 voix POUR et 1 abstention, de verser la subvention annuelle de fonctionnement pour l'année 2013 au Karaté Club pour un montant de 260 €.

NAISSANCES 2013

En 2013, Saint Julien les Rosiers s'est enrichi de 40 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue sur notre commune.

- VALENTIN Noémie Hanaé, 11 janvier à Alès
- FIALA Elena Cataleya, 20 janvier à Alès
- CASTRO Jules Antonin, 23 janvier à Alès
- THIMPONT Mathéo Arthur Billy, 28 janvier à Alès
- DOLATA Manon Dolorès Juliette, 17 février à Alès
- ALZONNE Laura Jade Serena, 19 février à Alès
- BERT Paul François Serge, 19 mars à Alès
- RODRIGUEZ Rosanna, 18 avril à Alès
- AÏNI Julia, 23 avril à Alès
- DOLHADILLE Rafaël Clément, 26 avril à Alès
- REDON PORTALES Jeanne Chantal Yvette, 27 avril à Alès
- MONIER Lino Pascal André, 2 mai à Alès
- CHENNEBAULT Myke Andy Bruno, 19 mai à Alès
- ANDRÉO Elliot, 24 mai à Alès
- BRUNEL Loris Loïc, 23 juin à Alès
- CHAGGAR Elyna Hanya Marie, 25 juin à Alès
- BOUKHEDDAD Inès, 3 juillet à Alès
- MAKHLOUF Liam, 9 juillet à Alès
- MEZLEF Alia Lina, 21 juillet à Alès
- ZEIZOLA Zoé, 22 juillet à Alès
- ZEIZOLA Yann, 22 juillet à Alès
- SENIS TOTIER Leïla Yvonne Jeanne, 24 juillet à Alès
- PONGI Isobel Océane Hinata, 31 juillet à Alès
- VILLETTE Manon Yzia, 10 août à Alès
- ROUSSEL Lola Zoé, 10 août à Alès
- ROUX Axel Florent Sully, 15 août à Alès
- BORD Mathis Samy, 28 août à Alès
- CHAUDESAYGUES MORIAU Lily Pomme, 18 septembre à Alès
- DEHGANE Hiyam, 21 septembre à Alès
- GOMEZ Sonyta Pierrette, 25 septembre à Alès
- D'ANGELO Mathéo Yvn Salvator, 6 octobre à Alès
- BOURGUET Zoé Sylvie Martine, 10 octobre à Alès
- VALETTE Elsa Chantal Roseline, 12 octobre à Alès
- MORTINI Thiago Frank Gérard, 21 octobre à St Julien les Rosiers
- BOURGEOIS Maëlys Rosa, 9 novembre à Alès
- URBAIN Evan Pascal André, 14 novembre à Alès
- VEYRUN Kélie, 22 novembre à Nîmes
- SERAFINI Mario Paul Hugo, 24 novembre à Alès
- RODRIGUEZ Logan Ludovic, 2 décembre à Alès
- INSALACO Giulia Sylvie Nadine, 18 décembre à Alès

MARIAGES 2013

Nous avons eu le plaisir de célébrer 14 mariages. Nous renouvelons ici aux jeunes mariés toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

- AGULHON Sébastien Paul Roger et MALLIA Stéphanie Carmen, 18 mai
- BUENO Samuel Claude et REBOUL Mélanie Anny, 1^{er} juin
- AMIEL Julien Benjamin et CATTOIRE Mélissa Sabrina Nadia, 15 juin
- DALZON Christophe Jean Raymond et DI CESARE Erika, 22 juin
- VAN HOVE Jean-Marc et FENOUIL Elodie, 29 juin
- INTORRE Jérémy et BERNET Christelle, 6 juillet
- BRUN Jérôme Henri et PASTOR Géraldine Monique, 13 juillet
- CAUSSINUS Nicolas Louis André et MOULLIN Sabine Patricia, 24 août
- CURTO Cyril Philippe et PROST Virginie Cécile, 21 septembre
- VESSOT Aurélien Jean Stéphane et NALBANDIAN Christine, 21 septembre
- CHEVALIER Christian Aimé et CAUVIN Eugénie Violette, 12 octobre
- BOUANNOUNOU Rabie et BONNEFOUS Anaïs Véronique, 2 novembre
- VIL Claude et FIALA Juliette, 27 décembre

ANNIVERSAIRES DE 50 ANS DE MARIAGE 2013

- BESSUGE Gérard et VICEDO Colette, 2 mars 1963 à Alès
- FRIZON Gustave et SALTRE Myriam, 6 avril 1963 à St Martin de Valgalgues
- CAUSSE Jean-Louis et FERRAND Nadine, 21 septembre 1963 à St Julien les Rosiers

À l'attention des Juliroisiens qui ne se sont pas mariés sur la commune. N'hésitez pas à signaler en mairie votre anniversaire de mariage pour que nous puissions, à cette occasion, partager un moment de convivialité avec vous.

DÉCÈS 2013

Nous avons eu à déplorer 25 décès. Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos condoléances et l'assurance de notre solidarité.

- SOUCHON Emile Alfred Vincent, 1^{er} janvier
- LAFONT Josette Marie épouse DESJARDIN, 23 février
- COMBET Renée Albertine veuve DAYDÉ, 7 avril

- GÉRARD Marcel Georges divorcé GROSCHOLAS, 28 avril
- ANDRÉ Juliette Louise épouse ANDRÉ, 28 avril
- GALLIANI Jean-Louis Joseph, 4 mai
- PÉSENTI Jean André, 29 avril
- VEYRAC André Joseph Elie, 29 mai
- BIEBER René Albert, 30 mai
- CELDA Ludovic Alain - Célibataire, 12 juillet
- DEVREESE Margaretha Elisabeth épouse PARENT, 21 juillet
- NUDLSKY Paulette veuve FAURE, 31 juillet
- OLEWSKI André Pierre, 1^{er} août
- RIGA Denise Nelly Renée Ghislaine épouse BACON, 12 août
- MAZOYER Marguerite Léa veuve PÉSENTI, 6 août
- LEROY Bernard Marie Pierre, 3 septembre
- CORGERON Annick Andrée épouse MONTAGUT, 16 septembre
- SOURIAU Patrick Pierre Marie, 6 octobre
- BÉRAUD Ginette Rose veuve RIEGER, 18 octobre
- LÉGAL Maurice Félix, 10 novembre
- SOUCHE Corinne Jacqueline Andrée, 5 décembre
- RUIZ Gérard Germain, 9 décembre
- POUDEVIGNE Christian André Maurice, 2 décembre
- MARTINON Daniel Louis, 8 décembre
- FOLCHER Odile Jeanne Marie-Rose, 27 décembre

14 JUIN : JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Notre village est beau, rendons le propre ! Et pour ce faire, nous avons besoin de vous ! Quel que soit votre âge, venez nous prêter main forte pour nettoyer nos rues et nos espaces communs. Plusieurs parcours seront proposés et nous mettrons à votre disposition des gants et des sacs poubelles.

Pensez à prendre des gilets de signalisation adaptés à la taille de chacun. Les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus pour participer à cette entreprise citoyenne.

Rendez vous le 14 juin à 9h devant la mairie.

Pour clore la matinée, nous satisferons à la tradition autour d'un apéritif citoyen et convivial offert par la municipalité au Carabiol et d'un repas tiré du sac. Nous comptons sur vous !

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire à la mairie, tél. 04 66 86 00 59



INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS MAI 2014

Commission de rédaction, membres de la commission information : Nathalie Ardouin, Serge Bord, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00 - Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr - www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal a été imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé.